

Assemblée Générale de l'Association Paroissiale du Saint-Esprit de Massy
Samedi 10 octobre 2015-16h30

Personnes présentes ou ayant donné une procuration : 55 personnes¹ pour 90 cartes d'adhérents.

Mmes Alban, Bachmann, Besson, Mr Beucher, Mmes Blanc, Braun, Bret, Claverie, Da Mota, Delapierre, Mr et Mme Duterte, Mmes Enjalbert, Faroche, Mr Faveere, Mme Ferreira-Mendes, Mr Fillatre, Mme François, Mr Frenay, Mme Galland, Mr et Mme Gallon, Mr Godard, Mr et Mme Goutodier, Mr Guibert, Mr et Mme Hemidy, Mr Henry-Amar, Mme Kugblenu, Mr Leonard, Mr et Mme Letreguilly, Mr et Mme Louat, Mmes Marchesi, Michineau, Mr Moral, Mme Morizet, Mr Moulinier, Mmes Oger, Penet, Person, Personnaz, Petiot-Saffroy, Remond, Rivière, Mrs Saffroy, Schneider, Soubielle, Mr et Mme Tremeau, Mme Umnik, Mr Wieskotten.

L'Assemblée Générale commence à 16h38 par le rapport moral 2014-2015 présenté par le Président de l'Association Michel Goutodier

Rapport moral

Les activités de l'Association depuis la dernière AG

- La kermesse (23-24 novembre 2014). Il faut remercier pour cette kermesse les volontaires qui œuvrent durant plus d'une semaine à la mise en place à la tenue et enfin au rangement des divers stands.
- Le loto qui a eu lieu le 14 mars 2015 Il faut noter le bon accueil de tous les commerçants sollicités pour les lots ce qui donne envie de recommencer. Ce loto est aussi un moment d'échanges entre les personnes présentes.
- L'exposition des artistes et artisans de St Fiacre (ex salon des artistes) le 11 avril 2015 après-midi. Les choristes du mini concert Zap'coeur ont pu y exposer leurs mandalas. Le choix « pas d'argent » hors le salon de thé est à garder. En effet, le fait de vendre des œuvres donne lieu à des problèmes juridiques très contraignants pour l'organisation, rien n'empêche cependant un éventuel acheteur de contacter un exposant pour faire un achat dans un autre cadre. Une partie de l'exposition a été un hommage à D. Penet comme photographe. L'organisation de cette manifestation sur une base biannuelle est retenue afin d'élargir le nombre d'exposants. Chacun peut y participer en exposant ses travaux (peintures, tricots, coutures, modélisme,) et inviter ses amis à faire de même.
- Un apéritif pour le quartier a été proposé le 23 mai 2015 à la demande du responsable du Centre Culturel Lino Ventura. L'Association a toujours répondu favorablement aux demandes du Centre Lino Ventura.
- Il n'y a pas eu de brocante aux Graviers en juin 2015 pour cause de travaux dans la rue Jean Jaurès qui finalement n'ont pas eu lieu. La dernière brocante avait été faite pour la Communauté Shalom qui est présente sur le secteur à la demande de l'Evêché d'Evry. Cette communauté logée provisoirement pas loin de l'Eglise Saint-Fiacre va devoir quitter son logement dès que les travaux d'aménagement de cette zone commenceront
- La Communauté Shalom est implantée à Madagascar et Vivianne qui a été membre de l'Equipe Animatrice a fait part d'un besoin de pastilles pour désinfecter l'eau. L'Association a acheté 10 000 pastilles pour cela à un prix de 250 €

¹ Il y avait 64, 68, 62, 89, 63 et 56 personnes lors des AG 2014, 2013, 2012, 2011, 2010 et 2009
AG Association Paroissiale 2015

- Journée Espérance du 5 juillet 2015, Une autorisation pour occuper l'Espace Public ayant été délivrée par la mairie et un responsable de cette manifestation étant déclarée, l'association paroissiale a fait la demande de prêt du matériel nécessaire.
- Participation aux deux réunions à l'Evêché d'Evry organisées par le diocèse pour la gestion des bâtiments. Patrick Paronneau responsable de la Mission Immobilière nous informe des derniers délais pour la mise aux normes pour l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.

Les projets :

Le projet immédiat est la kermesse (21-22 novembre 2015). Il est demandé aux personnes d'amener les objets qui vont être proposés dans la semaine qui précède la kermesse.

Loto le 14 février 2016 (vacances scolaires 20 février-6 mars 2015). Si la salle C. Robin est disponible (travaux).

Brocante aux Gravières samedi 4 juin 2016

Question : Pourquoi n'y a-t-il plus de choucroute organisée par l'Association?

Réponse : pour une question d'organisation. Avant, on allait chercher la choucroute à CORA et on la servait nous-mêmes. Ensuite, pour des raisons de réglementation, on a fait appel à un traiteur d'Igny qui maintenant a cessé ses activités. Le problème est de trouver un traiteur qui propose des prix acceptables et de ne pas interférer avec les nombreux autres repas organisés sur la paroisse. L'absence de la choucroute est regrettée.

Les travaux en projet

Remise en état des montants en bois de l'escalier façade nord sortie de secours de la salle C. Robin (accord du CPAE). L'acquisition des matériaux nécessaires est en cours.

Suite à la réunion à l'Evêché du 19 septembre 2015, l'Association projette la mise aux normes, suivant la réglementation, de l'accessibilité « aux personnes à mobilité réduite en fauteuil et aux enfants » des rambarde de l'entrée principale et des escaliers extérieurs, il s'agit de mettre une seconde main courante à 70 cm de hauteur. Un ferronnier professionnel qui a déjà travaillé sur l'Eglise a été contacté pour un devis. (L'accord pour les travaux sera demandé à Mr Paronneau et au CPAE).

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport financier est donné en annexe. Il est à noter que comme les quêtes mensuelles autorisées par l'évêché, se sont arrêtées en juin 2014, supprimées par le Père J H Justeau, la recette est passée de 5000€ à un peu moins de 2000€. Cette quête était faite pour rembourser l'emprunt, désormais l'argent obtenu de l'emprunt sert à le rembourser, ce n'est pas sain. A la place de la quête, l'Association peut accepter des dons destinés aux gros travaux. La kermesse a rapporté 2599€, c'est le chiffre le plus bas depuis le début des kermesses.

La rubrique confiture concerne des contributions hors des événements.

Au jour de l'AG, l'Association disposait de 40 000€.

Suite à une question sur le résultat (recettes moins dépenses en 2014) celui-ci est de 262€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins 3 absents

Questions

Les questions d'intérêt général ont été regroupées ici.

- Pourquoi le Père Justeau a-t-il déclaré qu'il quittait l'Association?
- Y-a-t-il un problème avec les statuts de l'Association vis-à-vis de la place d'un membre de droit dans le conseil?
- Pourquoi vous ne remboursez pas l'emprunt maintenant ?
- L'association est active depuis plus de 40 ans et connaît certainement bien ses dossiers et les problèmes y afférents ce qui pour elle semble évident, alors quand on pose une question la réponse n'est pas forcément satisfaisante et on a l'impression d'être pris pour un ignorant.
- L'Association n'a pas donné suite à une demande de participation aux frais d'aménagement des sanitaires de la salle C. Robin pour les rendre accessibles aux PMR. Ce genre de décision ne devrait-elle pas être avalisé en AG ?

Les paroisses en France se situent principalement sur deux modèles de fonctionnement pour le lieu de culte : 1- le lieu de culte date d'avant 1905 et appartient à la commune qui prend en charge son entretien ; 2 – le lieu de culte date d'après 1905 il est donc privé. Dans notre évêché il appartient à l'Association Diocésaine Evry Corbeil Essonne (ADECE). L'Eglise Saint-Fiacre est dans le second cas de figure. L'Association a été créée par les paroissiens à la demande de l'évêché. Le rôle de l'Association (validée par plusieurs votes en AG) est la pérennité du lieu de culte en comptant sur la mobilisation de ses adhérents. L'édifice vieillissant (façade 'est' particulièrement), la priorité est donnée aux gros travaux indispensables à son entretien qui nécessiteront l'intervention de sociétés spécialisées. Hors des dépenses ponctuelles, l'Association a fait le choix de garder un maximum de disponibilités financières pour ces futurs travaux. Ce choix comme tout choix ne rejette pas, mais met en second d'autres propositions qui pourront être réalisées ultérieurement selon les disponibilités financières, certaines peuvent par ailleurs être financées par le CPAE dont les ressources ont pu heureusement augmenter sérieusement depuis la fin des travaux dans le quartier.

Lorsque les gros travaux sont financés par la mairie (église d'avant 1905), le ou les associations existantes peuvent alors essentiellement financer les activités paroissiales. Certes l'ADECE est propriétaire de notre église, mais si elle participe à l'entretien de celle-ci elle ne peut tout financer et c'est là où l'Association Paroissiale joue le rôle de la mairie. Ce n'est pas une charge facile et le président (et le vice-président) de l'association avaient précisé (en 2012) qu'ils démissionneraient une fois le prêt remboursé et les travaux terminés considérant avoir alors rempli la mission qui leur avait été confiée.

Le remboursement anticipé de l'emprunt en cours empêcherait tout nouvel emprunt qui serait peut-être nécessaire pour les futurs travaux.

Le Père Justeau ne pouvant de par les statuts avoir accès au compte de l'Association et n'ayant pas droit de veto a estimé et annoncé en chaire qu'il ne devait plus travailler avec l'Association et qu'il démissionnait du conseil; il en est membre de droit et en reste donc toujours membre mais peut faire le choix de ne pas y participer. Les statuts de l'Association déposés en 1966 ont été modifiés en 1993 suite à la demande de l'évêché, ce sont donc les statuts types du diocèse.

Une question a concerné l'aménagement des WC pour la salle C. Robin
Pour l'instant il n'y a pas de WC PMR pour la salle C. Robin. Lors de la réunion à l'Evêché, il a été dit que si un établissement recevant du public n'était pas aux normes, un dossier prévoyant chiffrage et calendrier sur 3 ans devait être transmis au préfet. Le non-respect peut entraîner de fortes pénalités (45 000€). Actuellement, les salles du bâtiment sont hors-jeu vis-à-vis des règlements PMR, mais le CPAE attend la réponse à une demande de travaux pour

cette réalisation, en effet pour faire des aménagements intérieurs dans un établissement recevant du public, il faut avoir une autorisation administrative (Commission sécurité avec présence de pompiers) car il y a changement d'utilisation.

Le coût des travaux est estimé à 25000€, le maçon commencera les aménagements début février 2016 (précisions de JP Guibert, trésorier du CPAE). Les finitions vont demander la participation de tous : CPAE et Association.

Annexe I : Bilan financier 2014

€	Recettes		Dépenses		remarques
	2013	2014	2013	2014	
Quêtes	5056,31	1982,2			1
Cartes adhésions	1185	1160			
Confitures		306			2
Brocante&Loto		274			3
Kermesse	3123,72	2599,1			
Kermesse			156,25	226,95	
Salon Artistes	1701,5				
Salon Artistes			535,69		
Dons	470	231,49	525		
Intérêts	631,83	485,91			
Emprunts			5964,72	5964,72	
Entretiens	39,7		39,7		
Frais-divers			138,34	184,77	4
Total	12208,1	7038,7	7359,7	6376,44	

Trésorerie	2013	2014
Caisse	3,45	0
Compte-Chèques	465,08	1806,78
Epargne	43576,64	42900,65
Total	44045,17	44707,43

- 1 - Arrêt des quêtes juin 2014
- 2 - Kermesse ou autres
- 3 - Brocante au profit de la Communauté Shalom
- 4 - Fleurs catéchumènes 80€
Relations publiques (apéritifs etc....) 66,27€
Copies pour AG 38,5€
Kermesse 226,95€ ?

Annexe II : Membres du Conseil de l'Association 2015

Membres élus Conseil	Élu en	Sortant en
Michel Enjalbert	2012	2018
Christiane Faroche	2010	2016
Dominique Galland	2014	2020
Michel Goutodier	2014	2020
Alain Leonard	2014	2020
Françoise Louat	2010	2016
Rémy Louat	2010	2016
Héliodore Mantegari	2014	2020
Michel Moral	2014	2020
Fabrice Orlandi	2010	2016

Membres de droit

Père Jacques-Henri Justeau comme prêtre chargé de la paroisse
Jean-Pierre Guibert et/ou Jean-Pierre Van Long sont au Conseil au titre du CPAE.

Invité

Représentant l'Equipe Animatrice : Mme Chantal Braun